

Cote du document: EB 2012/106/INF.1
Date: 9 août 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la cent sixième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Andreina Mauro

Responsable de l'Unité stratégique et d'appui
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent sixième session
Rome, 20-21 septembre 2012

Pour: **Information**

Arrangements pour la cent sixième session du Conseil d'administration

I. Renseignements à l'usage des délégués

Dates et lieu de la réunion

1. La cent sixième session du Conseil d'administration se tiendra du jeudi 20 septembre à 9 h 30 au vendredi 21 septembre 2012 au siège du FIDA, Via Paolo di Dono 44, à Rome (EUR). Le bâtiment est situé à 15 minutes environ de l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino). La station de métro la plus proche est Laurentina.
2. Les délégués sont priés de noter que la session du Conseil d'administration sera précédée, le mercredi 19 septembre 2012, d'un séminaire informel sur la Mobilisation de ressources alternatives, de 10 h 30 à 12 h 30; et d'un événement de partage des savoirs sur la publication chinoise concernant les projets du FIDA: résultats et impact sur la réduction de la pauvreté dans la Chine rurale, de 15 heures à 17 heures.

Stationnement et transport

3. Les délégués peuvent se faire déposer devant l'entrée principale du siège du FIDA. Les chauffeurs sont priés de quitter les lieux aussitôt après afin de laisser cet espace libre.
4. Un nombre limité de places seront réservées aux délégués et attribuées selon l'ordre d'arrivée. Cinq places de parking au 44, Via Paolo di Dono, et 11 places au 82, Via Paolo di Dono, dans l'aire de stationnement externe située à l'arrière du bâtiment; un agent de sécurité y sera présent pendant toute la durée des réunions et événements.
5. Les délégués sont informés qu'un service de navette relie la station de métro Laurentina au siège du FIDA. À la station Laurentina, l'arrêt de la navette est situé entre les numéros 9 et 11 de Viale Luca Gaurico, sur la rue principale à l'arrière de la station et, devant le siège du FIDA, à l'emplacement de l'arrêt de bus situé à droite de l'entrée principale (entre les numéros 50 et 44 de Via Paolo di Dono).

Mesures de sécurité

6. De strictes mesures de sécurité seront appliquées à l'entrée du bâtiment et dans son enceinte. Le personnel de sécurité aura instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un badge de sécurité délivré par le FIDA, la FAO et/ou le PAM. Sinon, un badge de sécurité temporaire sera délivré aux délégués afin que ceux-ci puissent se rendre au comptoir d'inscription, situé à l'étage des conférences, au sous-sol (-1).
7. Les délégués recevront au comptoir d'inscription un badge d'accès aux réunions qui leur permettra d'assister aux séances du Conseil d'administration.
8. Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent porter les deux badges (badge de sécurité et badge d'accès aux réunions) en permanence et ne jamais laisser leur porte-documents ou tout autre objet de valeur sans surveillance sur le lieu de la conférence. Les délégués doivent porter ces deux badges pour avoir accès à la salle de réunion.

II. Organisation des sessions

Salles de réunion et horaires des séances

9. Les séances du Conseil d'administration se dérouleront dans la salle Ovale (S-120), située au sous-sol. Elles se tiendront de 9 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures, à l'exception du premier jour où la séance débutera à 9 h 30.
10. Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que l'horaire prévu soit respecté. Les délégués sont donc priés de faire preuve de ponctualité.
11. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant de pénétrer dans les salles de réunion.
12. Le calendrier des travaux sera envoyé deux semaines avant le début de la session.

Distribution des documents

13. Les documents seront publiés sur le site web du FIDA à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members/eb/106>. Par souci de préservation de l'environnement, les représentants au Conseil d'administration sont priés d'apporter leur propre exemplaire en séance, après l'avoir imprimé recto verso. Toutefois, les documents finalisés et affichés après l'heure du déjeuner du dernier jour ouvré de la semaine précédant la session du Conseil d'administration seront disponibles en quantité limitée au comptoir de distribution des documents, situé à l'étage des conférences, au sous-sol. Conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-neuvième session, les documents seront également mis en ligne sur le site web public du FIDA dans les langues officielles du Fonds. Les délégués pourront au besoin retirer d'autres exemplaires dès leur inscription.
14. Pour contribuer à rendre la session plus respectueuse de l'environnement, les délégués peuvent s'abstenir de demander des exemplaires supplémentaires des documents, les imprimer en recto verso ou les consulter en ligne. Les documents qui ne servent plus doivent être jetés dans les corbeilles mises à disposition à cet effet.

Services d'interprétation et langues utilisées lors des réunions

15. Les langues officielles du FIDA sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Un service d'interprétation simultanée et la documentation pertinente seront proposés dans ces quatre langues. Les délégués sont priés de parler à une vitesse raisonnable afin de laisser aux interprètes le temps de s'exprimer de manière aussi fidèle et claire possible.
16. Les représentants des États membres désignés par leurs représentants respectifs au Conseil d'administration pourront suivre les délibérations par liaison télévisuelle depuis la salle d'écoute (salle de conférences Italie – S-105). La salle d'écoute sera équipée du matériel nécessaire à l'interprétation dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

III. Inscription

Notification de la composition des délégations

17. Il est souhaitable que les noms de toutes les personnes désignées par un État membre pour assister à la session du Conseil d'administration soient communiqués au Bureau du Secrétaire au plus tard le lundi 11 septembre 2012. Les représentants accrédités au Conseil d'administration n'ont pas besoin de pouvoirs spécifiques pour la session s'ils disposent d'une accréditation

indiquant qu'ils sont nommés pour représenter leur gouvernement jusqu'à nouvel ordre, mais leur nom doit figurer sur la liste des membres de la délégation remise au Bureau du Secrétaire du FIDA.

Inscription

18. Tous les membres des délégations officielles sont priés, dès leur arrivée, de se faire inscrire et de retirer le badge qui leur permettra d'accéder aux réunions au comptoir d'inscription situé à l'étage des conférences.
19. L'inscription débutera à 8 h 30, le jeudi 20 septembre.

Liste des délégations

20. Une liste provisoire des délégations, établie d'après les inscriptions enregistrées le jeudi 20 septembre, pourra être consultée au comptoir d'inscription. La liste définitive figurera dans le procès-verbal de la session.
21. Les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir aviser le comptoir d'inscription de toute modification qu'ils souhaiteraient apporter à la liste provisoire.

IV. Autres services

Voyages

22. Pour tout arrangement concernant les voyages, s'adresser à l'agence de voyage du FIDA – Carlson Wagonlit – située au rez-de-chaussée dans le bureau B-011. L'agence est ouverte de 9 heures à 17 heures.

Opérations bancaires

23. Une agence de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée, à côté de la réception. Les heures d'ouverture de la banque sont: 8 h 30 - 13 h 30 et 14 h 30 - 16 heures.

Décaissements

24. Dès leur arrivée, les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir remettre au comptoir des paiements (situé à l'étage des conférences) une copie de leurs billets d'avion avec les cartes d'embarquement et/ou les talons de billets, ainsi que le reçu ou la facture de l'agence de voyages pour qu'il soit procédé au remboursement dans les meilleurs délais. Conformément au Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les représentants au Conseil d'administration ont droit au "remboursement de leurs dépenses effectives au titre du voyage aller et retour, par l'itinéraire le plus direct, pour assister à la réunion [...]. Dans le cas d'un voyage par avion, le remboursement est effectué sur la base du tarif de la classe économique." Ils pourront obtenir le remboursement du billet et le versement de l'indemnité journalière de subsistance à la banque, le jeudi 20 septembre à partir de 12 h 30.

Services médicaux

25. L'infirmière du FIDA sera présente dans les locaux pendant la session. En outre, des dispositions ont été prises avec la FAO pour la fourniture, en cas de besoin, d'autres services médicaux. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Bureau de poste

26. Il n'y a pas de bureau de poste dans les locaux du FIDA. Le bureau de poste le plus proche se trouve au n° 12 de la Via A. del Sarto (au bout de la Via Baldoventi), à dix minutes à pied, et est ouvert de 8 heures à 19 heures du lundi au vendredi.

Réception du courrier

27. Le courrier personnel des délégués leur sera distribué par le planton de la salle de conférences ou l'assistant aux inscriptions. Le courrier devra porter clairement la mention "Représentant au Conseil d'administration" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome, Italie. Numéro de télécopie: +39 06 5043463; courriel: ifad@ifad.org.

Téléphone

28. Les délégués peuvent recevoir des communications téléphoniques à l'étage des conférences aux numéros suivants: +39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); 2112 (décaissements); ou 2193 (comptoir d'information).

Accès Internet

29. Une connexion Internet sans fil (Wi-Fi) sera disponible dans la salle des réunions plénières et autour. Les délégués peuvent en outre utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le cybercafé, situé près du bar à l'étage des conférences. Une connexion Internet est également disponible au rez-de-chaussée du bâtiment, dans la cafétéria et dans le hall d'entrée.

Vestiaire

30. Un vestiaire situé à l'étage des conférences est à la disposition des délégués.

Taxis

31. Les participants peuvent s'adresser au comptoir d'information pour appeler un taxi. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Restaurants et cafétérias

32. Café, boissons, sandwiches et pâtisseries peuvent être achetés à un prix subventionné à la cafétéria située au rez-de-chaussée et au bar à l'étage des conférences, au sous-sol.
33. La cafétéria self-service du FIDA située au rez-de-chaussée sert le déjeuner de midi à 14 heures. Une liste de restaurants et de self-service situés à proximité du siège pourra être demandée au comptoir d'information.

Déjeuner

34. Dans le respect des diverses mesures d'efficacité mises en œuvre, la coutume des déjeuners-buffets organisés à l'intention des délégués assistant au Conseil d'administration a été abandonnée. Durant les deux jours de la session, les délégués auront la possibilité de déjeuner dans la salle à manger d'honneur, située à l'étage des conférences, où leur sera proposé le menu du jour de la cafétéria du FIDA, aux tarifs appliqués par celle-ci. La pause-déjeuner commencera chaque jour à 13 h 30.

Réception

35. Le jeudi 20 septembre, en fin de journée, le Président donnera à l'étage des conférences une réception à laquelle sont conviés tous les délégués.

Information complémentaire

36. Les délégués sont priés de consulter régulièrement la plateforme interactive réservée aux États membres à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members>.